

# **Note de décryptage**

## **Le rapport Canfin-Grandjean sur la Mobilisation des Financements pour le Climat**

*Par Mireille Martini, rapporteur de la Commission*

### **La Commission**

Elle a été nommée par le Président de la République début mars. Il a confié à Pascal Canfin, ex Ministre du Développement, et à Alain Grandjean, économiste membre du Conseil scientifique de la Fondation Nicolas Hulot, la mission de conseiller le gouvernement français sur la manière de faire avancer l'agenda des financements pour le climat au niveau mondial, dans les enceintes internationales où la France est présente (FMI, G7, G20, OCDE...). Des dirigeants et experts de tous horizons ont été auditionnés entre mars et juin de manière à recueillir les points de vue du monde gouvernemental, industriel et financier.

### **La problématique**

A la conférence des parties à la convention cadre de l'ONU pour les changements climatiques en 2009 (Cop 15), les gouvernements mondiaux se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars (publics et privés) vers les pays dits « du Sud » au sens des accords de Kyoto » (c'est-à-dire des pays émergents, y compris la Chine, mais en dehors de l'Europe de l'Est qui elle fait partie « du Nord »). Il est impératif de trouver des solutions pour respecter cet engagement à l'occasion de la Cop 21 en décembre à Paris. Ces engagements concernent les besoins d'atténuation des émissions des pays et leurs besoins d'adaptation. Ils sont à satisfaire dans un contexte où les budgets de nombreux pays du Nord sont considérés comme contraints par un endettement important. Plus généralement, il est fondamental de mettre l'économie et la finance sur la voie d'une transformation vers un monde bas-carbone.

### **Les conclusions du rapport**

#### **L'urgence**

Le rapport rappelle l'urgence de lancer massivement la transition énergétique, puisque le monde est aujourd'hui sur une trajectoire très dangereuse en termes d'augmentation de la concentration atmosphérique de gaz à effet de serre, susceptible d'entraîner d'ici la fin du siècle une hausse de la température moyenne à la surface de la Terre de l'ordre de 4 degrés ou plus. Cela signifierait des bouleversements immenses dans l'équilibre des écosystèmes et une menace directe sur la survie même d'une grande partie de l'humanité (baisse des rendements agricoles, accès restreint à l'eau potable, catastrophes naturelles). (p20 à22)

## Ce qu'il faut faire

On a aujourd'hui les moyens techniques de décarboner progressivement l'économie. Il s'agit de diminuer drastiquement la consommation d'énergie par des investissements d'efficience, par le développement d'un mode d'agriculture, d'industrie, de transport et d'urbanisation moins dépendant des énergies fossiles. L'enjeu crucial pour la planète est de permettre que les pays du Sud qui s'industrialisent et s'urbanisent très vite ne fassent pas le choix d'un mode de développement carboné. Il s'agit aussi d'investir massivement dans la résilience, c'est-à-dire la construction d'infrastructures et de systèmes économiques capables de résister aux désordres climatiques dont on sait déjà qu'ils vont se produire, et qui affecteront d'abord les pays du Sud. Le scénario global mondial des besoins est présenté dans le rapport (p 24 à 30).

## Une formidable fenêtre d'opportunité

La transition n'est pas un besoin supplémentaire : c'est une réponse au développement pour les pays du Sud. Le financement d'une économie bas carbone n'est pas plus onéreux que le financement d'une économie à base d'énergie fossile, (sans compter les coûts massifs du dérèglement climatique). La transition est aussi une réponse à la crise économique qui affecte la majorité des pays développés. En effet, les investisseurs financiers des pays du Nord, en particulier les fonds de pension, sont très affectés par le niveau bas des taux d'intérêt qui se prolonge depuis la crise financière de 2008. Ils ne trouvent pas de placements à long terme qui leur permettent à terme de servir les pensions de retraite. Lancer un vaste programme de construction d'infrastructures vertes, en particulier dans les pays du Sud, c'est aussi permettre de réorienter l'épargne vers l'économie réelle, de stabiliser le monde financier et de relancer l'économie. (p 32 à 36)

## Comment réorienter les financements ? La feuille de route d'une économie décarbonée (p 46 et 47)

Le rapport propose une « feuille de route » des actions à mener pour que cette réorientation massive des flux financiers vers la transition énergétique puisse se faire.

D'abord, **l'environnement économique** : il s'agit de mettre en place un « signal prix carbone » dans l'économie mondiale, pour dissuader les investissements de s'orienter vers les énergies fossiles, et de réduire les soutiens à ceux-ci (p 49 à 53). Il faut aussi intégrer la question du climat aux modèles de prévision économiques des Etats et des institutions internationales, et mettre en place des stratégies nationales de décarbonation.

Des **sources nouvelles** de financement pour le climat peuvent être trouvées : par la mise en place d'une Taxe sur les Transitions Financières et le fléchage des recettes vers le climat (la France a déjà mis en place cette taxe, il s'agit maintenant d'étendre le mécanisme à l'Europe des 11), et aussi en faisant contribuer à ces financements les secteurs des transports maritimes et de l'aviation, où là aussi des discussions sont en cours (p 54 à 59). Les revenus des enchères des marchés de quotas peuvent également être fléchés vers le climat.

Ensuite, il faut que les **Banques de Développement** (Banque Mondiale, banques nationales de développement comme l'AFD, banques régionales de développement), soient plus ambitieuses dans leurs stratégies de financement climatique, et qu'elles orientent leur action de manière à aider l'investissement privé dans les projets bas carbone. Le rapport présente les aspects techniques des interventions des banques de développement et des suggestions pour accroître le volume des financements climat (p 60 à 73).

Enfin, pour que la finance privée se réoriente massivement vers la transition énergétique, il est nécessaire que son **cadre réglementaire et de gestion des risques** intègre la question du climat. Les investisseurs institutionnels ont déjà initié un mouvement de décarbonation de leurs portefeuilles d'investissement, et en mai 2015 la France a été le premier pays au monde à s'être doté d'un arsenal obligatoire pour les gestionnaires d'actifs, afin qu'ils mesurent et rapportent leur empreinte carbone et la manière dont leur stratégie d'investissement est compatible avec une économie décarbonée (Article 48 de la Loi de Transition Énergétique). Mais il faut faire plus ; le rapport propose un certain nombre d'actions, au niveau de la réglementation bancaire et assurantielle (mise en place de tests de résistance des banques et assurance au changement climatique), ou au niveau des investisseurs (introduire un reporting pour les banques privées de l'empreinte carbone de leurs crédits et de la manière dont elles prennent en compte l'objectif de décarbonation) (p74 à 82).

En conclusion, le rapport propose que les dix points de la feuille de route proposée fassent l'objet d'un suivi, au niveau mondial, par le FMI et la Banque Mondiale. Il est possible de décarboner l'économie mondiale ; c'est une urgente nécessité, c'est également **une formidable opportunité** en termes d'activité économique et financière. Le monde industriel et financier a commencé à en prendre acte, il est nécessaire que les pouvoirs publics et les instances internationales soient rapides et efficaces pour mettre en place le cadre réglementaire et incitatif qui déclenchera massivement la transition.